



Notre jeune accompli de Baie-D'Urfé

Karl Eric Metzger,
« **bénévole extraordinaire** ».

La Ville de Baie-D'Urfé a récemment souligné l'engagement d'un jeune bénévole dévoué lors d'une soirée spéciale. **Karl-Éric Metzger**, qui cette année vient de souligner ses 18 ans, s'est mérité la *Médaille du Lieutenant-gouverneur* pour la jeunesse, le 2 mai dernier, pour sa participation bénévole soutenue au niveau social et communautaire.

Étudiant finissant de l'école *Alexander Von Humboldt*, il a participé à plusieurs activités scolaires et communautaires tout en agissant à titre de bénévole actif au sein de diverses organisations communautaires : *Sauvetage Baie-D'Urfé*, *Citoyens en patrouille* et tout récemment pour la *Garde côtière auxiliaire canadienne* comme membre à part entière.

Enthousiaste, énergique et bénévole manifestement très accompli, il semblait tout naturel que ses enseignants de l'école *Alexander Von Humboldt* soumettent sa candidature pour la *Médaille du Lieutenant-gouverneur*.

Il s'avère que Karl-Éric Metzger devra nous quitter l'automne prochain pour poursuivre ses études universitaires en Allemagne. C'est une perte pour nous mais un gain pour l'Allemagne.

Comme il a invoqué aussi, lorsque nous l'avons célébré, un intérêt marqué pour des études en politique, j'ai conclu en ajoutant « Le bénévolat constitue l'expression par excellence de la démocratie. Nous sommes appelés à voter aux élections une fois l'an ou aux deux ans, mais c'est à travers notre participation bénévole que nous nous prononçons



au quotidien sur le type de collectivité dans laquelle nous désirons vivre. J'espère un jour me retrouver à voter pour vous. Chaque Ville serait ravie d'avoir une personne aussi dévouée, passionnée et engagée que vous au sein de leur Conseil élu ».

Merci, Karl-Éric ... nous sommes très fiers et reconnaissants du bon travail et de la générosité dont vous avez fait preuve à l'égard de notre communauté.

Lors de cet événement, j'ai demandé à Karl-Éric une dernière faveur, celle de partager quelques unes de ses nouvelles techniques de danse avec sa plus grande admiratrice ... moi!!!

Ryan Gariepy, membre du Conseil jeunesse de Baie-D'Urfé à 12 ans et pilote à 16 ans



Lorsque **Ryan Gariepy** a quelque chose en tête, rien ne l'arrête. Il y a tout juste deux ans il s'est intéressé à l'aviation et a étudié et lu tout ce qu'il pouvait sur le sujet. En utilisant un simulateur de vol à la maison, il s'est plu à exercer ses compétences en navigation jusqu'au jour où il déclara à ses parents qu'il désirait prendre des cours de pilotage dans un véritable appareil.

À seulement 14 ans, Ryan entreprit ses premiers cours dans un monomoteur Cessna au réputé *Laurentide Aviation* et il réussit à impressionner son instructeur dès la première journée. À 15 ans, Ryan fait son premier vol en solo et maintenant à peine âgé de 16 ans, il est en attente d'une date afin de passer l'examen pour l'obtention de son permis de pilotage récréatif provincial.



Curieux, passionné et toujours soif de connaissances, Ryan rêve de poursuivre une carrière dans l'aviation. D'autre part, il a été membre du Conseil jeunesse et jeune bénévole dans plusieurs activités communautaires de Baie-D'Urfé. Il explore actuellement l'entrepreneuriat et vient tout juste de démarrer une entreprise de DJ avec un ami, qui risque également selon moi d'être un franc succès. Bravo Ryan, puissiez-vous poursuivre vos passions, rêver grand et atteindre des sommets dans tout ce que vous entreprendrez! Votre famille élargie de Baie-D'Urfé est tellement fière de vous!

La Coalition du Train de l'Ouest se réjouit de l'adoption de la loi 38, une étape importante vers l'achèvement du projet du Train de l'Ouest d'ici 2020.

Le mois dernier, je relatais le voyage à Québec sur le projet de la Coalition du Train de l'Ouest où M. Clifford Lincoln, porte-parole de la Coalition et moi-même, représentante des maires de la Coalition, donnions une présentation devant la Commission des finances publiques en appui au projet de loi 38.

Le projet de loi 38 visant à permettre la réalisation de grands projets d'infrastructures par la Caisse de dépôt et placement du Québec a été entériné le 12 juin dernier à l'Assemblée nationale du Québec. Le projet du Train de l'Ouest fait maintenant partie du mandat de la Caisse.

Après avoir consacré de nombreuses années à ce projet majeur qui vise à optimiser le transport public ferroviaire reliant le centre-ville de Montréal à la municipalité de Sainte-Anne-de-Bellevue, la Coalition peut enfin compter sur la Caisse, un partenaire majeur qui possède à la fois les ressources financières et les compétences requises pour ce projet. La Caisse nous a indiqué qu'un plan sera élaboré d'ici 2020.

Nous avons eu une rencontre avec la Caisse et leur avons exprimé notre plus ferme appui, notre collaboration et notre disponibilité, en vue de faire avancer le projet du Train de l'Ouest.

Les opinions exprimées dans cette chronique sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de l'ensemble du conseil municipal.

L'HERBE À POUX : ÇA S'ARRACHE!

L'herbe à poux (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une mauvaise herbe très répandue. Cette plante annuelle est présente de mai à septembre et meurt à la fin de l'automne. Bien que son apparence varie au fil de la saison, on peut la reconnaître à ses feuilles opposées profondément découpées et couvertes de duvet. Ses fleurs sont, quant à elle, distribuées en longs épis au sommet de la plante et elles apparaissent à partir de la mi-juillet. L'herbe à poux est une nuisance. Il faut donc intervenir pour ne pas la laisser émettre son pollen qui provoque, chez les personnes allergiques, le rhume des foies et, parfois, la sinusite chronique, l'asthme ou la conjonctivite.

Saviez-vous que...

- L'herbe à poux se développe dans les sols où les conditions de croissance sont difficiles pour les autres plantes. Il est donc possible que des plants d'herbe à poux se trouvent sur votre terrain ou dans votre milieu.
- Les fleurs mâles qui émettent du pollen dans l'air vers la mi-juillet sont les responsables des allergies saisonnières qui affectent un québécois sur six.
- Sur l'île de Montréal, près de 40 000 enfants souffrent de manifestations allergiques associées à l'herbe à poux.
- Pour améliorer la santé respiratoire des personnes allergiques, l'herbe à poux doit être arrachée, tondu ou fauchée avant que le pollen ne soit libéré, soit à la mi-juillet et à la mi-août.

Que faire pour lutter contre l'herbe à poux...

La meilleure façon d'éliminer un plant d'herbe à poux est de l'arracher avant la floraison (début août à mi-septembre). L'herbe à poux s'arrache facilement et il n'y a aucun danger à y toucher. La tonte de gazon avant la floraison vers la mi-juillet et 5 à 6 semaines après peut être un autre moyen de contrôler cette plante avant qu'elle ne répande son pollen.

(Source : Direction de santé publique (DSP) de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec et site Internet de la Ville de Québec)





Déclaration de soutien à la mairesse Maria Tutino

Pour votre information, vous trouverez ci-dessous une déclaration déposée à la réunion du conseil du 14 avril 2015 et signée par les

conseillers Michel Beauchamp, Chuck Colomb, Lynda Phelps et moi-même.

« Cette déclaration représente le point de vue d'une majorité du conseil.

Depuis quelques mois déjà, les citoyens qui ont pris le temps de se présenter aux réunions publiques de ce Conseil et qui y ont manifesté un certain intérêt, ont pu constater un changement de ton significatif.

Nous avons tous été témoins de gestes de non-respect, de sarcasme, de harcèlement, d'insinuations, de sourires moqueurs et de doigts accusateurs.

Il y a une ligne à ne pas franchir.

Les valeurs démocratiques fondamentales de notre pays reposent sur la représentation de la population et la règle de la majorité. Des hommes et des femmes ont sacrifié leurs vies pour faire valoir ce droit. Pourtant, lors d'un vote majoritaire, force est de constater que lorsque deux de nos conseillers essuient une défaite, ces derniers refusent de tourner la page et de collaborer pour le bénéfice de notre Ville. Aucun compromis ne semble acceptable. Il n'y a pas de gagnants dans une situation comme celle-ci.

Une maison divisée s'écroule. Nous sommes donc tous perdants.

Nous soutenons la mairesse Tutino qui a travaillé avec acharnement à consolider une équipe fonctionnelle. Ses efforts ont été entravés par le comportement de nos deux collègues, et ont donc été vains.

Chacun d'entre nous reconnaissons qu'un jour ou l'autre nous puissions être en désaccord avec une décision majoritaire, mais lorsque nous subissons la défaite, nous nous faisons un devoir de l'accepter, d'aller de l'avant, dans la courtoisie et le respect de nos collègues.

Nous demandons donc à nos deux collègues un changement d'attitude, une volonté de

collaborer ensemble pour trouver des compromis qui soient acceptables, de reconnaître qu'ils seront parfois en désaccord avec la majorité mais d'accepter que lorsqu'une situation comme celle-ci se présente, nous devons mettre ce désaccord derrière nous et passer à autre chose. »

Taxibus STM

Sur une note plus joyeuse, je voulais mentionner un nouvel ajout à notre service de taxi collectif. La STM a récemment ajouté un nouvel arrêt à Sainte-Anne-de-Bellevue, au coin de Sainte-Anne et Saint-Pierre. Il s'agit de l'intersection où se trouve le magasin *D'Aoust* et le Restaurant *Tandoori Bellevue*, au cœur de la municipalité. La Ville est ravie d'avoir ce nouveau service, qui permettra à certains de nos concitoyens qui ne conduisent pas, de se rendre à Sainte-Anne pour dîner, magasiner ou se rendre à la banque.

Le service de taxi collectif assure le transport depuis la gare de Baie-D'Urfé durant les heures de pointe. En dehors des heures de pointe, le service est offert à partir de n'importe quel arrêt à un autre. Un récent article paru dernièrement dans le *West Island Gazette* indique que le service du nouvel arrêt de Sainte-Anne-de-Bellevue n'est disponible qu'aux heures de pointe. Cette information est fautive puisqu'en fait le service de cet arrêt est disponible même en dehors des heures de pointe. (Malheureusement depuis quelques temps, ce n'est pas la première fois qu'un article paru dans les médias sur la Ville de Baie-D'Urfé comporte des inexactitudes.)

Pour utiliser le service de taxi collectif, vous n'avez qu'à composer le **514 636-6666** environ 40 minutes avant l'heure de votre départ prévu. Ce service est accessible à partir des 24 arrêts situés à travers la Ville, incluant la *résidence Maxwell*, la *résidence Apple Hill* sur la rue Hawthorne, le centre d'achats, l'hôtel de ville, le *Centre Whiteside Taylor* et d'autres intersections. Il est à noter que vous devez détenir une carte *Opus* valide. De plus amples renseignements sont disponibles sur le site Internet de la Ville.

Pour finir, je tiens à vous souhaiter un été prudent, rempli de joie et de santé.

Les opinions exprimées dans cette chronique sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de l'ensemble du conseil municipal.



Poils et pattes

MON QUADRUPÈDE EN VACANCES

Vous avez un chien et voulez l'emmener avec vous au bord de la mer? L'idéal est de l'entraîner jeune à vous suivre dans vos divers déplacements afin qu'il s'habitue au dépaysement et à la conduite en voiture. Par contre, s'il est de nature anxieuse, asocial ou qu'il craint les longs trajets, il est préférable de le mettre en pension. S'il a la personnalité d'un globe trotter et qu'il est accepté dans l'hébergement choisi, votre chien vous suivra avec plaisir, en autant que vous ayez tous ses papiers d'enregistrements à portée de main, une bouteille d'eau pour le voyage et sa nourriture.



Mais attention, votre quadrupède ne sera pas bienvenu dans tous les restaurants, tous les hôtels ou toutes les plages. En revanche, de très nombreux parc nationaux canadiens et américains acceptent volontiers les chiens en autant qu'ils soient en laisse. Il importe donc de faire une bonne planification avant le départ afin de ne pas être pris au dépourvu. Il existe une multitude de sites Internet où sont recensés hôtels, restaurants et activités où pitou pourra profiter de ses vacances au même titre que vous. Je vous en propose quelques-uns. Et n'oubliez pas, informez-vous, réservez tôt et faites mention de votre compagnon où que vous alliez. Bonnes vacances!

www.partoutavecmonchien.com/

www.dogfriendly.com/

www.petfriendlytravel.com/national_parks

ERRATUM

Dans l'édition de juin de la revue *Entre Nous*, il était mentionné que le service de cueillette de branches serait prolongée jusqu'au 16 octobre. Veuillez prendre note qu'il ne s'agit pas d'un service continu puisque la cueillette de branches sera interrompue jusqu'au 23 août inclusivement mais reprendra du service du **24 août au 16 octobre** tel qu'indiqué.

Nous vous encourageons à vous référer en tout temps au **calendrier des collectes 2015** et nous nous excusons de toute confusion que cela aura pu causer.

Stationnement au parc Dorset

Une nouvelle aire de stationnement a été aménagée au *parc Dorset* afin d'alléger les problèmes de circulation sur la rue Victoria. Veuillez prendre note qu'en raison de la nouvelle signalisation routière, cette nouvelle aire de stationnement doit être accédée par la rue Victoria direction est.

Stationnement à la Grange rouge

Veuillez prendre note que l'aire de stationnement à l'avant de la Grange rouge est réservée aux usagers de la Grange rouge. Une nouvelle signalisation à cet effet est désormais en place. Nous invitons les usagers du *Club aquatique* et du *Club de tennis* d'utiliser le stationnement commun adjacent au *Club de Curling*.

Agrile du frêne

À TOUS LES PROPRIÉTAIRES COMPTANT 10 FRÊNES ET PLUS SUR VOTRE PROPRIÉTÉ

La nouvelle réglementation mise en place vous demande de produire un plan de gestion de frênes sur votre propriété privée. Vous trouverez dans la section environnementale du site Internet le document à remplir et à retourner à la Ville de Baie-D'Urfé d'ici le **1^{er} septembre 2015**. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec le service des Travaux publics au 514 457-2877.

